

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 04.04.2024
Visible par le public jusqu'au: 04.05.2024
Numéro de publication: AR-VS05-0000000961

Entité de publication



Commune d'Evionnaz, Rue Principale 26, 1902 Evionnaz

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Mylène Normand, Evionnaz

Bénéficiaire de l'autorisation

Mylène Normand
Nationalité: Suisse
Domicile:
Route du Grand-St-Bernard 8
1880 Bex

Organisation concernée

Tactic'Hall SA
CHE-311.322.521
Route du Simplon 29
1902 Evionnaz

Contenu de l'avis

Conformément aux dispositions de la Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune d'Evionnaz porte à la connaissance du public que Tactic'Hall SA, par Madame Mylène Normand, domiciliée à Bex, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacement

Parcelle 1648, Route du Simplon 29, 1902 Evionnaz

Enseigne

Stand de tir Tactic'Hall

Description de la prestation de services

Vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place

Horaires

Du lundi au dimanche de 8h à 23h

Moyen de droit / Consultation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser, par écrit, à l'administration communale d'Evionnaz, dans les 30 jours à dater de la présente publication.

Point de contact

Commune d'Evionnaz
Rue Principale 26, Case postale 13
1902 Evionnaz

Délai

30 jours